

Y A-T-IL UN AVENIR POUR L'AGRICULTURE DANS CHARLEVOIX ?

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

PAR



LE 3 AVRIL 2007

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. DES PISTES DE SOLUTION.....	4
2.1 Caractéristiques et description de Charlevoix	4
2.2 L'agriculture de créneau.....	5
2.2.1 La relève agricole, l'avenir de nos entreprises	7
2.2.2 Donner une plus grande accessibilité au financement.....	7
2.2.3 Permettre et soutenir une plus grande accessibilité à des personnes ressources compétentes	8
2.2.4 Valoriser la profession	8
3. CONCLUSION	8

GRAPHIQUE

Graphique 1. Évolution du nombre de fermes entre 1981 et 2007.....	2
--	---

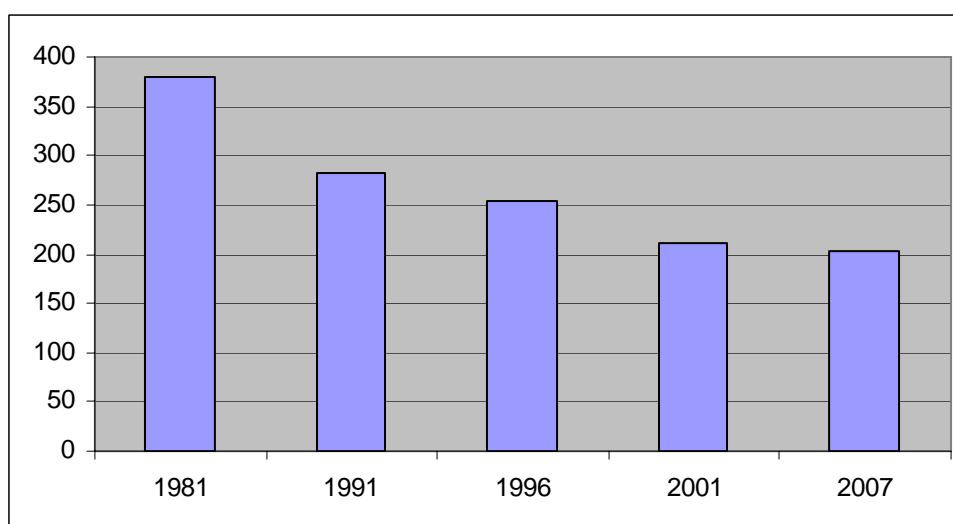
1. INTRODUCTION

Y a-t-il un avenir pour l'agriculture dans Charlevoix ? Nous, les intervenants des secteurs agricole et agroalimentaire, qui oeuvrons pour la survie et le développement de notre région, constatons l'ampleur des défis auxquels l'agriculture est confrontée sur le territoire de Charlevoix.

Nous percevons que la gestion mur à mur des politiques agricoles et des plans conjoints actuels ne sont plus adaptés à la réalité d'aujourd'hui. Présentement, notre système agricole ne laisse aucune place à la créativité et ne correspond plus aux nouvelles réalités économiques.

Au cours des 25 dernières années, Charlevoix a connu une diminution importante de son nombre de fermes, passant de 380 entreprises à 204, soit une diminution de 46.3 %. Cette diminution se répercute sur l'ensemble des productions. Dans une région où le nombre de fermes est beaucoup plus élevé et où le transfert d'actifs se répercute sur le territoire même, les conséquences sont moindres. Dans notre cas, ce phénomène se traduit par des démantèlements et des fermetures d'entreprises.

Graphique 1. Évolution du nombre de fermes entre 1981 et 2007



Source : Direction régionale de Québec, Centre de services de Saint-Hilarion, Décembre 2007

Notre agriculture traditionnelle traverse une crise sans précédent. Les entreprises ne sont plus en mesure d'investir pour suivre le rythme, elles sont lourdement endettées et la relève se raréfie. Ce secteur d'activités est important pour notre économie et nous voulons agir dans une perspective de développement durable pour le maintien de la vitalité de notre communauté.

Nous sommes prêts à relever ces défis. Cependant, les différentes instances du monde agricole doivent s'attaquer aux problématiques et établir des politiques incluant les aspects sociaux, économiques et environnementaux, en vue d'atteindre un développement durable. En ce sens, nous proposons des pistes de solutions adaptées aux plus petits bassins d'entreprises agricoles. Il en va de la survie de nos régions.

2. DES PISTES DE SOLUTION

2.1 Caractéristiques et description de Charlevoix

Afin de mieux comprendre la dynamique qui sous-tend notre vision de l'avenir, voici les caractéristiques de la région de Charlevoix qui permettent de la qualifier de terroir.

Charlevoix est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à environ 100 km de la ville de Québec. On y retrouve 13 municipalités rurales et 29 567 habitants se partagent un territoire de 6 169 kilomètres carrés. Les espaces forestier et agricole occupent respectivement 84 % et 9 % du territoire.

Localisée en plein cœur du Bouclier canadien, Charlevoix est unique. Le caractère grandiose du paysage montagneux est dû à l'impact causé par une météorite de 15 milliards de tonnes, il y a 350 millions d'années. Le cratère actuel s'étend sur 56 kilomètres carrés, de l'ouest de Baie-Saint-Paul à l'est de La Malbaie. Mentionnons également que dans le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, se dressent les plus hautes parois rocheuses de l'est du Canada. Toutes ces caractéristiques exceptionnelles, tant au niveau de la nature que de la culture, ont valu à la région de Charlevoix le statut de Réserve mondiale de la biosphère,

accordé par l'UNESCO en février 1989. À noter, Charlevoix représente la seule réserve qui soit habitée dans la biosphère.

Presque la totalité du territoire agricole fait partie de ce que l'on appelle le Plateau laurentien, dont le contact avec le fleuve se fait en général de façon abrupte, à l'exception de quelques enclaves de basses terres localisées principalement dans les vallées de la Rivière du Gouffre et de la Rivière-Malbaie.

Les cartes des sols couvrent une superficie de 229 000 hectares tandis que la superficie totale de Charlevoix est de 570 000 hectares. Selon les normes du Système canadien de classification des sols, nous retrouvons 34 séries de sol dans la région. Environ 80 % de ces types de sol sont qualifiés de bons à modérément bon pour la pratique de l'agriculture, 10 % sont excellents et un autre 10 % comporte des limitations pour la culture.

Le climat de la région ne permet pas une très grande diversification des cultures, c'est-à-dire que le nombre de jours au-dessus de 5° C, permettant la croissance de la végétation, représente seulement 2 000 à 2 500 degré-jours. Notre région est donc caractérisée par des hivers froids et des étés chauds avec des précipitations abondantes tout au long de l'année. Notre climat permet la culture des plantes fourragères et de certaines plantes céréalières (avoine, orge, canola et du maïs-ensilage à certains endroits). Notre région est une terre de prédilection pour les pâturages naturels répartis à plusieurs endroits sur le territoire.

2.2 L'agriculture de créneau

Depuis plus de dix ans, afin d'assurer la survie de notre agriculture, nous avons misé sur la transformation et les produits de niche. Nous avons donc suscité l'émergence de nouvelles entreprises sur notre territoire et avons permis à d'autres de poursuivre leurs activités. En favorisant ce type de démarche, nous voulons inciter les producteurs agricoles à miser sur la qualité, la spécificité et l'originalité plutôt que sur la production de masse.

Voici une liste d'entreprises nées de l'ensemble de ces actions, démontrant ainsi les excellentes possibilités : La Maison d'affinage Maurice Dufour, Laiterie Charlevoix, Le Veau de Charlevoix, Centre de l'émeu de Charlevoix, La ferme Basque, Cidrerie et Vergers Pedneault, Fromagerie St-Fidèle, Les Serres Lacoste, Fumoir Charlevoix, Les Jardins du Centre, Les viandes biologiques de Charlevoix, Volières Baie-St-Paul, Élevage St-Laurent, etc. Il est intéressant de mentionner que nous avons encore plusieurs projets sur la table. Cependant, nous constatons que certaines aberrations entraînées par des politiques agricoles et des plans conjoints désuets empêchent un développement harmonieux de ce type d'entreprise.

En voici quelques exemples. Nous avons un producteur de lapins qui doit supporter des frais reliés à l'achat de quota et des frais de mise en marché pour un produit qui ne correspond en rien à celui ciblé par le plan conjoint. Nous croyons qu'il est injustifié de déterminer des quantités à produire et de standardiser un produit pour protéger les acheteurs aux dires de la Fédération des producteurs de lapins du Québec. De plus, notre producteur a choisi d'effectuer sa mise en marché. Pour quelle raison a-t-il à payer des frais supplémentaires à la Fédération ? Aberration !!! Nous pouvons également donner en exemple les producteurs d'agneaux de Charlevoix qui vivent le même genre de problématique lorsque l'on fait référence à l'agence de vente mise en place par leur Fédération. Que dire de la loi sur les appellations en fonction depuis déjà quelques années, alors qu'aucun projet ne s'est encore qualifié.

Nous sommes assurés que le développement et la mise en marché de produits régionaux à valeur ajoutée permet à la fois de consolider et de développer le secteur agricole. Il permet aussi de renforcer et de garantir un débouché aux agriculteurs de la région tout en ayant comme préoccupation de développer une agriculture durable, s'intégrant harmonieusement dans le paysage de la Réserve mondiale de la biosphère.

Cette façon d'aborder le développement de l'agriculture nous invite à réviser en profondeur le modèle économique qui supporte l'agriculture au Québec. Nous devons envisager de nous tourner vers une agriculture extensive plutôt qu'intensive. Il est plus que temps de consolider et de développer les entreprises

agroalimentaires, d'offrir des outils et un environnement favorable pour protéger et mettre en valeur le territoire et les activités agricoles. Voilà notre vision d'avenir pour assurer la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires, non seulement de notre territoire, mais de tout le Québec.

2.2.1 La relève agricole, l'avenir de nos entreprises

L'établissement en agriculture favorise actuellement le transfert de ferme qui consiste à transmettre l'entreprise d'une génération à l'autre. Les problématiques qui y sont souvent reliées sont la planification du transfert et la transmission des actifs, des savoirs et des pouvoirs. L'autre mode d'établissement est associé au démarrage d'une entreprise agricole, c'est-à-dire établir un nouveau lieu d'élevage ou de culture. La problématique reliée à cette façon de faire est souvent le manque de capital.

Depuis déjà un certain temps, les producteurs agricoles expriment leur inquiétude quant à l'avenir de leur entreprise. Plusieurs se questionnent parce qu'ils n'ont tout simplement pas de relève et d'autres possèdent des entreprises qui sont difficilement transférables, vu l'ampleur des investissements requis. Il est certain que de notre point de vue d'intervenants, nous préférons travailler à identifier des propositions visant le transfert plutôt que le démantèlement.

2.2.2 Donner une plus grande accessibilité au financement

Les entreprises agricoles sont caractérisées par une forte capitalisation. Il faut donc investir plusieurs milliers de dollars avant d'obtenir un retour sur l'investissement. Face à cette situation, les jeunes se voient souvent refuser l'accès au financement. Nous croyons qu'il est important d'assouplir les programmes d'aide à la relève et de revoir les critères d'admissibilité.

Est-ce qu'il est possible de rapprocher la valeur marchande d'une entreprise et sa valeur économique ? Souvent, l'énorme différence qu'il y a entre les deux valeurs fait en sorte qu'une ferme vendue à la valeur marchande ne sera pas en mesure de générer les profits nécessaires pour payer le remboursement des emprunts.

2.2.3 Permettre et soutenir une plus grande accessibilité à des personnes ressources compétentes

D'une part, le transfert de ferme nécessite énormément de communication entre les parties et d'autres parts, les notions de gestion et de fiscalité sont indispensables quant au plan de développement de l'entreprise. Il est impératif d'offrir un service d'animation du milieu pour harmoniser les démarches et rendre accessible des personnes ressources compétentes. Pour les entreprises en démarrage, le parrainage peut devenir une alternative intéressante.

2.2.4 Valoriser la profession

Nous croyons qu'il faut créer un sentiment de fierté et d'appartenance à devenir acteur des secteurs agricole et agroalimentaire. Il est également important de favoriser la relève considérée comme « non traditionnelle » pour l'établissement agricole, notamment la relève féminine, les jeunes d'origine non agricole, les jeunes intéressés par des productions sortant des sentiers battus. Il est indispensable de développer une vision globale de l'établissement des jeunes en agriculture et d'encourager toutes les possibilités d'accès à la profession.

3. CONCLUSION

Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur notre territoire est un élément clé de notre dynamisme rural. Que ce soit dans le cadre de projets collectifs ou individuels, il s'agit d'un secteur porteur et créateur d'emplois sur notre territoire. Encore faut-il réussir à maintenir les acquis et poursuivre son développement. À cette fin, il est primordial de modifier les politiques et les façons de faire actuelles et d'initier de nouveaux modes de production, de transformation et de mise en marché. Nous souhaitons que la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois soit en mesure de susciter une volonté d'agir et ce, dans une perspective de développement durable. Il en va de la survie de nos régions et de nos communautés.

Nancy Chabot, agronome, conseillère en développement économique